

Prophétie et ministère prophétique selon saint Paul

par Christine Roux (1)

A plusieurs reprises, que ce soit dans les Évangiles, les Actes ou les épîtres, le Nouveau Testament signale la présence de prophètes *chrétiens*. Si l'existence de ces hommes (et de ces femmes) est incontestable, le ministère qu'ils ont exercé au sein du christianisme primitif n'est en revanche pas facile à définir (2). Cette difficulté tient en tout cas aux deux raisons suivantes : 1. Les informations qui sont transmises sur ce ministère ne sont pas systématiques. 2. Il semble bien qu'il y ait plusieurs types de prophètes possibles.

Cet article se concentrera sur le témoignage des épîtres pauliniennes (3), et ce, à partir de l'étude de trois textes dans lesquels Paul parle *explicitement* de la prophétie et des prophètes. Dans deux cas, il s'agit de brefs passages (1 Th 5,19-22 et Rm 12,3-8), le troisième texte étant beaucoup plus long (1 Co 12-14). Ils sont présentés dans l'ordre chronologique des épîtres auxquels ils appartiennent.

A. 1 Th 5,19-22

Ces versets se trouvent dans la dernière partie de l'épître (5,12-22), constituée d'exhortations diverses. En peu de lignes, Paul est soucieux de laisser le plus d'indications possibles à la jeune communauté de Thessalonique, qu'il sait fidèle malgré les épreuves subies et qu'il veut

(1) Résumé d'une partie d'un mémoire de licence présenté à la Faculté autonome de théologie protestante de Genève en décembre 1984.

(2) Le Nouveau Testament n'est pas notre seule source pour les débuts du christianisme. On peut également se référer à la Doctrine des 12 Apôtres, ou *Didaché* (chapitres 11-13) et au *Pasteur*, d'Hermas (11^e Précepte).

(3) La figure du prophète d'après la tradition synoptique a été analysée par J. Zumstein, dans un article intitulé « *Le prophète chrétien dans la Syro-Palestine du 1^{er} siècle* », in *Foi et Vie*, vol. LXXXIII, n° 5, septembre 1984, pp. 83-94.

fortifier. Le ton de ces exhortations n'a rien de polémique, Paul attire simplement l'attention de ses correspondants sur quelques points importants pour la bonne marche de la communauté. L'un de ces points, ce sont les dons de l'Esprit (vv. 19-22).

Le v. 19 énonce le principe général : «N'éteignez pas l'Esprit», c'est-à-dire «n'empêchez pas de parler et ne refusez pas d'écouter ceux qui exercent un ministère sous l'inspiration de l'Esprit». Le v. 20 applique ce principe à la prophétie, ministère inspiré par excellence : «Ne méprisez pas les prophéties.» La raison de ce mépris éventuel est suggérée au v. 21, dans lequel Paul demande de tout examiner (*panta* désignant tout ce qui vient du Saint-Esprit, la prophétie en particulier), de tout mettre à l'épreuve et de ne retenir que ce qui est bon (4). Le v. 22 énonce à nouveau un principe plus général, mais applicable en premier à l'examen des dons de l'Esprit.

Il y avait donc des éléments à écarter dans ce que les prophètes disaient. Certains pouvaient en effet tomber dans un enthousiasme ou une exaltation quelque peu suspects et rajouter, à ce que l'Esprit Saint leur inspirait, des paroles de leur propre cru (volontairement ou non). Paul exhorte donc la communauté de Thessalonique à exercer une fonction critique : sans tout rejeter en bloc et donc négliger les authentiques prophéties (ce qui contribuerait à éteindre l'Esprit), il leur demande d'examiner les paroles des prophètes, de discerner et de retenir ce qui, en elles, vient bien du Saint-Esprit (5).

B. 1 Co 12-14

1. Présentation

C'est au ch. 14 surtout que Paul parle de la prophétie et des prophètes, mais ce qu'il en dit est la conséquence du développement des ch. 12

(4) Je comprends les vv. 21-22 comme un prolongement des vv. 19-20. Cette position est contestée, certains exégètes estimant que les versets 21-22 donnent une règle générale, valable pour tout ce qui se passe dans la communauté et donc sans lien direct avec les dons de l'Esprit. (Cf. G. Dautzenberg, *Urchristliche Prophetie*, Stuttgart, 1975, p. 131.) Pour ma part, le *de* du début du v. 21 m'incite à faire le lien avec ce qui précède : «Ne méprisez pas les prophéties *mais* examinez tout...»

(5) Selon E. Cothenet, *Prophétisme dans le Nouveau Testament*, in Suppl. au Dict. de la Bible, t. 8, col. 1289, il y avait à Thessalonique une prophétie de type apocalyptique. Des prophètes enthousiastes créaient une agitation malsaine, en proclamant que le Jour du Seigneur était déjà là (cf. 2 Th 2,2). D'où le désir de la communauté de rejeter toute prophétie et la mise au point de Paul. Cette explication a le défaut, à mon avis, de s'appuyer sur un passage de 2 Thessaloniens ; or, les perspectives ne sont pas les mêmes : en 1 Th, Paul rassure la communauté sur le sort des fidèles déjà morts lors de la Parousie. Il n'y a pas, en 1 Th, de polémique sur ce point ou sur un autre. La situation est très différente en 2 Th, qu'il s'agisse de l'enseignement de Paul ou du comportement des Thessaloniens.

et 13. Ces trois chapitres forment en effet un ensemble. Paul y aborde un nouveau thème: «Au sujet des dons (litt. des choses) de l'Esprit» (*péri de tón pneumatikôn*, 12,1), auquel il apporte une conclusion en 14,39 s: «C'est pourquoy, frères...»

En fait de *pneumatika*, Paul ne va tout d'abord parler que de... *charismata* (cf. 12,4.9.28.30.31). Les *pneumatika* ne reviennent sous sa plume qu'en 14,1, où ils désignent la glossolalie et la prophétie: les Corinthiens sont avides (*zêloun*) (6) d'acquérir ce qu'ils appellent des *pneumatika*, c'est-à-dire des manifestations visibles, enthousiastes, extatiques, certifiant bien que ceux qui en bénéficient possèdent le Saint-Esprit. Cette attitude est dangereuse: «L'Eglise de Corinthe risque de tomber dans le chaos, en proie aux querelles de prestige suscitées par ceux qui possèdent des dons spirituels spectaculaires et qui se considèrent comme des détenteurs privilégiés de l'Esprit. Elle est menacée dans son unité: «spirituels» d'un côté, chrétiens ordinaires de l'autre» (7).

Paul va corriger cette option: aux *pneumatika* corinthiens, il substitue les *charismata*, c'est-à-dire les divers dons de la grâce divine (cf. Rm 12,6), répartis entre tous les fidèles. Paul en donne une liste, non exhaustive, en 12,8-10: la prophétie et la glossolalie ne sont pas oubliées, mais Paul prend soin de les citer en queue de liste, rappelant ainsi qu'il n'y a pas de raison de les placer au-dessus des autres *charismata*. En effet, tous ces dons, qu'ils soient spectaculaires ou non, sont conférés par le Saint-Esprit (vv. 4.8.9.11), ils ont tous la même valeur (8).

Paul poursuit sa mise au point au ch. 13: il y exhorte les Corinthiens avides de *pneumatika* à rechercher plutôt les... *charismata* les meilleurs (12,31a). Il va d'ailleurs leur indiquer le plus grand de tous: l'*agapè*. M.-A. Chevallier souligne le caractère polémique de ce ch. 13: «Paul y bouleverse l'échelle des valeurs de ses correspondants, établissant l'*agapè* «qui ne se gonfle pas» (*ou zêloi*, v. 4!) infiniment au-dessus de ce qu'ils estimaient le plus: la glossolalie, la prophétie, la gnose (13,1-3 et 8-12)» (9).

Une fois ces fondements théologiques posés, Paul peut apporter des précisions concrètes sur l'usage de la prophétie et de la glossolalie au sein de la communauté. C'est ce qu'il fait au chapitre 14.

(6) M.-A. Chevallier, *Esprit de Dieu, Paroles d'hommes*, Neuchâtel, 1966, pp. 161-162, fait remarquer que Paul reprend, avec le verbe *zêloun*, un terme caractéristique du vocabulaire des Corinthiens. Au chapitre 14, il l'emploie à trois reprises, positivement, mais à chaque fois, il apporte une correction: «Aspirez comme vous le faites aux *pneumatika*, mais...» (vv. 1.12.39).

(7) C. Senft, *La première épître de saint Paul aux Corinthiens*, Neuchâtel, 1979, p. 156.

(8) Sur le rapport *charismata-pneumatika* en 1 Co 12, cf. encore l'article de M. Kocher, *Hokhma* 24/1983, pp. 13-17.

(9) *Op. cit.*, p. 153.

2. 1 Co 12

V. 10: la difficulté de ce verset réside dans l'interprétation de *diakriseis pneumatôn* (discernement des esprits): tout d'abord, ce don est-il lié à la prophétie? Il semble bien que oui, au vu de la structure de cette fin de liste, où nous avons d'une part «prophétie et discernement des esprits», d'autre part «genre des langues et interprétation des langues». Ces deux derniers dons vont de toute évidence ensemble, Paul les associe encore en 12,30 et 14,5b.13.26-28. Par ailleurs, étant donné son intention de citer en dernier la prophétie et la glossolalie, il aurait dû mentionner ce «discernement des esprits» avant la prophétie, si ces deux dons (prophétie et discernement) étaient sans relation directe (10).

Que signifie ensuite ce «discernement des esprits»? Cette expression est unique dans tout le Nouveau Testament. L'interprétation la plus traditionnelle consiste à dire qu'il faut vérifier que le prophète qui s'exprime le fait bien sous l'inspiration du Saint-Esprit et non d'un esprit démoniaque. G. Dautzenberg propose toutefois une lecture différente que je signale, même si je la rejette: pour lui, l'interprétation traditionnelle ne tient pas, il estime que ceux qui la justifient l'illustrent en s'appuyant à tort sur des textes plus tardifs (comme Didachè 11,7 et 1 Jn 4,1-6), sans lien direct avec Paul. Il lui oppose également un argument linguistique: s'il s'agissait bien de discerner, distinguer entre le bon et les mauvais esprits, le grec devrait le préciser, il devrait indiquer entre quoi et quoi se fait la distinction; or, Paul ne le précise pas. En conséquence, G. Dautzenberg traduit *diakriseis* par «interprétation» (le sens du verbe *diakrinein* et de ses dérivés est assez large) et *pneumatôn* par «manifestations de l'Esprit Saint», morcelant en quelque sorte le Saint-Esprit selon ses effets. Il s'agirait donc d'une explication inspirée des paroles du prophète: de même que tout glossolale a besoin d'un interprète, tout prophète doit être accompagné de quelqu'un expliquant, donnant le sens de sa prophétie (11). A mon avis, l'argument décisif contre G. Dautzenberg, c'est que ce dernier ne tient pas compte du chapitre 14, dans lequel Paul affirme justement que la prophétie, contrairement à la glossolalie, est immédiatement compréhensible. Ce qui n'est plus le cas s'il faut interpréter chaque prophétie!

J'adopte pour ma part l'interprétation dite traditionnelle, liée à la traduction «discernement des esprits». Pour comprendre l'expression de Paul, je me réfère d'une part à 1 Th 5,21 et Rm 12,6, où nous pouvons constater que le prophète (avec ceux qui l'écoutent) doit s'assurer de l'authenticité de toutes ses paroles: est-ce bien le Saint-Esprit qui le guide ou son inspiration est-elle toute humaine? (On peut se reporter

(10) Pour un avis contraire, je renvoie à W.A. Grudem, *The Gift of Prophecy in 1 Corinthians*, Washington, 1982, pp. 265-268.

(11) *Op. cit.*, pp. 122-146.

aussi à la distinction entre l'esprit du monde et l'Esprit de Dieu en 1 Co 2,12.) *D'autre part*, je pense à la polémique de Paul contre ses adversaires en 2 Co 11. Ceux-ci ne sont-ils pas justement accusés d'apporter un esprit différent de celui que les Corinthiens ont reçu (11,4)? On a beaucoup débattu sur l'identité exacte de ceux que Paul appelle des «super-apôtres» (11,5; 12,11), mais on a peu décrit leur «ministère»: celui-ci devait compter en tout cas une part d'enseignement, afin de faire connaître aux communautés qu'ils visitaient cet autre Jésus, cet autre évangile que Paul leur reproche d'annoncer. Mais ils se vantaient sans doute aussi de bénéficier de révélations prophétiques qui appuyaient leur autorité. En tous cas, pour Paul, ce qu'ils disent ne vient pas du Saint-Esprit, mais d'un esprit différent. Dans un tel cas, il ne s'agit pas de repérer ce qui est bien authentique dans les paroles d'un prophète, mais de discerner ce tout ce qui vient de ces «super-apôtres» est mauvais. Certes, il n'y a pas, en 1 Co 12, de polémique contre les faux-prophètes (Paul ne parle jamais de *pseudo-prophète*). Ces derniers ne sont pas encore un danger constamment présent dans les communautés pauliniennes, comme ils le seront plus tard dans celles de la première épître de Jean (12) et de la Didachè, par exemple. Mais lorsque cela se produit, il faut savoir discerner entre les esprits, reconnaître que tel prophète parle bien sous l'inspiration du Saint-Esprit et que tel autre n'est en fait qu'un charlatan, et ainsi ne retenir que ce qui est bon (1 Th 5,21).

Compris ainsi, le don de *diakriseis pneumatôn* n'est pas une étrangeté isolée dans la pensée de Paul. J'aimerais encore noter qu'en 1 Co 12,10, ce don n'est pas exercé par tous les membres de la communauté, mais par certains seulement, différents des prophètes. Paul a en vue, dans ce passage, la diversité des dons accordés aux uns et aux autres.

Vv. 28-30: cette liste clôt la démonstration du chapitre 12, appliquant aux Corinthiens l'image du corps développée aux vv. 12-27. Nous avons ici une énumération différente de celles de Rm 12,6-8 et 1 Co 12,8-10. Le point de vue de Paul est cette fois ecclésiologique: il s'agit de ceux que Dieu a placés, établis dans l'Église, selon un ordre précis: premièrement des apôtres, deuxièmement des prophètes, troisièmement des didascales (v. 28a).

Ce passage montre l'importance de la prophétie comme fonction instituée de l'Église: elle est une des trois fonctions principales, alors que sur ce plan, la glossolie occupe le dernier rang. Il atteste aussi la présence d'hommes reconnus officiellement comme prophètes et établis à cette place par la volonté de Dieu.

(12) Je rapproche le phénomène du «discernement des esprits» de celui d'«éprouver les esprits» en 1 Jn 4,1. Si l'expression de Paul est unique, ce qu'elle décrit ne l'est pas.

Plus globalement, 1 Co 12,28-30 indique que les chrétiens de Corinthe se sont organisés, ils se sont donné une structure précise, reconnaissant à certains d'entre eux (apôtres, prophètes et didascales) (13) un rôle prédominant dans l'organisation et la direction de leur communauté.

3. 1 Co 13

Avec d'autres dons, comme le parler en langues et la gnose, la prophétie sert d'antithèse à l'*agapè* tout au long de ce chapitre 13. Paul commence par affirmer que sans l'*agapè*, l'exercice de tous ces dons (même s'ils sont pratiqués de la façon la plus complète possible) ne vaut pas grand-chose (vv. 1-3). Dans un deuxième temps, après avoir exalté les vertus de l'*agapè* (vv. 4-7), il établit la supériorité de cette dernière sur le fait qu'elle ne disparaîtra jamais, contrairement aux prophéties, aux langues et à la gnose (vv. 8-12).

Vv. 1-3: la prophétie apparaît au v. 2, après le parler en langues. Le problème posé par ce passage est de déterminer si prophétie, connaissance de tous les mystères et de toute la science, forment un seul bloc, ou s'il s'agit de deux, voire trois choses différentes. Dans le cas où l'on sépare ces dons, ce verset ne nous apprend qu'une chose, à savoir que sans amour, l'exercice du don prophétique n'est rien, n'a aucune valeur (les païens, eux aussi, pourrait dire Paul, savent dire des prophéties ou parler en langues, ils sont aussi capables de donner leurs biens aux affamés; l'*agapè* apparaît donc comme la caractéristique irréductible de toute existence chrétienne). Mais nous ne savons alors rien de plus sur le contenu de la prophétie.

Les choses se présentent différemment si, à la suite de G. Dautzenberg et W.A. Grudem (14), nous comprenons le v. 2a comme un tout, ceci en fonction de la structure des vv. 1-3, ponctués à cinq reprises par «si» (*ean*, vv. 1a.2a.2b.3a.3b). Nous constatons alors que prophétie, connaissance des mystères et de la science dépendent du même *ean* et décrivent donc un seul et même phénomène. Dans ce cas, nous pouvons affirmer que la prophétie a, pour Paul, un caractère épistémologique: le prophète a accès aux *mustèria*, c'est-à-dire qu'il connaît les pensées et les plans secrets de Dieu, cachés à la raison humaine mais qui lui sont révélés.

Toutefois, je ne suis pas sûre que cette association entre prophétie, mystères et science soit légitime. Tout d'abord, nous avons affaire à un texte poétique et non à une règle de mathématique: la place des *ean* dans le texte est-elle vraiment déterminante? Certes, si l'on renonce à

(13) Notons que si les trois premiers termes désignent des personnes, la suite du texte ne mentionne plus que des fonctions.

(14) G. Dautzenberg, *op. cit.*, pp. 150-158. W.A. Grudem, *op. cit.*, pp. 177-179.

s'appuyer sur la structure apparente du texte pour en chercher l'articulation, celui-ci reste inexorablement ambigu. Il faut donc en passer par là. Mais un autre découpage se justifie aussi tout à fait : car si, en 13,1-3, nous n'avons que cinq *ean*, nous avons en revanche six verbes différenciés, décrivant six activités différentes :

- si 1. je parle en langues
- si 2. j'ai la prophétie
- 3. je connais les mystères... et la science
- si 4. j'ai la foi
- si 5. je distribue mes biens
- si 6. je livre mon corps.

Pourquoi deux verbes dépendraient-ils du même *ean* (avoir la prophétie et connaître les mystères), alors que dans tous les autres cas, nous n'avons qu'un seul verbe par *ean*? Ne vaut-il pas mieux sous-entendre le *ean* manquant?

Si mon hypothèse est correcte, la prophétie n'a pas de lien particulier avec la connaissance des mystères et de la science, et nous nous retrouvons dans la première possibilité évoquée ci-dessus (15).

Vv. 8-10 : ces versets nous permettent de faire un pas important, même si tout ce que Paul y écrit de la prophétie n'est pas propre à cette dernière, mais s'applique aussi au parler en langues et à la connaissance (v. 8). En effet, ces trois dons sont opposés à l'amour qui « ne tombe jamais ».

Ce texte nous apprend deux choses sur la prophétie :

1. Les prophéties cesseront « quand viendra la perfection » (v. 10) : tous les auteurs consultés s'accordent à voir dans cette perfection la période qui commencera avec le retour du Christ, à la fin des temps. La perspective de Paul est ici eschatologique (16). Les prophéties, qui sont un élément de l'éon présent, sont donc provisoires.

2. En tant que telles, elles ne sont que partielles, limitées. Paul explicite sa pensée au v. 12 : ce que la prophétie permet dans le temps présent, c'est une vision qui ne donne qu'un reflet indirect de la réalité divine (« à présent, nous voyons dans un miroir, par énigme »). Les exégètes comprennent en général *en ainigmati* comme l'indication que les révélations faites aux prophètes (et transmises par eux à la communauté) sont peu claires, difficiles à interpréter. Mais Paul serait alors en contradiction avec le chapitre suivant, dans lequel il insiste sur la clarté de la parole prophétique. C. Senft est le seul à proposer un sens différent, qui me semble plus cohérent avec la pensée de Paul en 1 Co 12-

(15) En faveur de cette explication, nous pouvons encore relever qu'au v. 8, Paul sépare la prophétie de la connaissance, intercalant les langues entre elles.

(16) Cf. C. Senft, *op. cit.*, p. 170.

14: l'aspect énigmatique n'indiquerait pas confusion ou incertitude, mais attente de la chute définitive du voile et de la plénitude du face à face (17).

Quelles que soient leur utilité et leur nécessité pour la vie des communautés, les prophéties sont donc quelque chose de limité, elles ne donnent pas accès à la plénitude de Dieu. Le face à face est pour plus tard, mais alors, la prophétie n'aura plus sa raison d'être... contrairement à l'*agapè*.

4. 1 Co 14

Le fondement théologique étant posé, Paul en vient à la pratique des deux dons si prisés à Corinthe, la glossolalie et la prophétie. Il expose sa thèse dès le début du chapitre: des deux *pneumatika* que sont la glossolalie et la prophétie, il vaut mieux aspirer à la seconde (14,1) (18). Dans un premier temps, il explique la raison de ce choix (vv. 1-25); dans un second temps, Paul donne les mesures concrètes que ce choix implique pour l'exercice de ces deux dons (vv. 26-38).

Vv. 1-25: les versets 1 à 5 donnent le fondement, l'explication de base qui sera ensuite développée et illustrée. Paul établit la supériorité de la prophétie sur la glossolalie *en fonction du critère de l'utilité commune*, déjà amorcé en 12,7. Il s'occupe en effet, ici, du bon fonctionnement du corps que forment les Corinthiens, et non de l'existence individuelle des chrétiens. La prophétie n'est pas un don plus spirituel que la glossolalie; Paul ne nie pas l'authenticité de l'inspiration glossolalique, mais il met l'accent sur le fait que le parler en langues est un don «égoïste», qui ne profite qu'à celui qui l'a reçu (v. 4a). Le «courant» passe certes entre lui et Dieu, mais la communauté n'en reçoit aucun bénéfice (v. 2), puisque ce qu'il dit est incompréhensible. La glossolalie est un don privé, le glossolale parle à Dieu seulement (v. 2).

En revanche, «celui qui prophétise parle aux hommes» (v. 3). Paul utilise trois termes pour décrire l'effet de cette parole prophétique: *oikodomè*, *paramuthia*, *paraklèsis*. Le premier, que ce soit le verbe ou le substantif, revient dans ce chapitre 14 comme un leitmotiv (vv. 3.4.5.12.17.26). Paul ne cesse de recommander ce qui contribue à la construction, à l'édification de l'Eglise et des croyants. Certes, ce n'est pas

(17) *Id.*, p. 171.

(18) Il faut toutefois se garder de complètement dénigrer la glossolalie, d'en faire un phénomène juste toléré par Paul. Celui-ci la remet certes à sa juste place face aux Corinthiens qui la surevaluent, sans doute en raison de son côté spectaculaire. Mais les critiques qu'il formule ne doivent pas nous faire oublier que la glossolalie est un don du Saint-Esprit hautement appréciable et désirable (cf. vv. 5a et 18). C'est d'ailleurs la glossolalie *non traduite* qui pose problème et que Paul interdira lors des rassemblements communautaires, la restreignant à un usage privé (14,28).

une qualité de la prophétie seule, on peut dire que tout ce qui est utile au corps des fidèles l'édifie (au v. 26, Paul cite encore un cantique, un enseignement, une révélation ; en 8,1, c'est l'amour qui édifie). Ainsi, la glossolalie elle-même, si elle est traduite, peut être transmise à tous et édifier à son tour l'assemblée. Dans ce cas, mais dans ce cas seulement, celui qui prophétise n'est pas supérieur à celui qui parle en langues (v. 5).

L'utilité d'un don se mesure donc à sa capacité d'édification commune, ce sont de tels dons qu'il faut s'appliquer à rechercher. La prophétie rentre dans cette catégorie.

Les deux autres termes (*paraklèsis et paramuthia*) sont presque synonymes et complémentaires : ils signifient à la fois réconfort, encouragement, exhortation. Ils sont encore associés (sans qu'il soit alors question de prophétie) en 1 Th 2,12 ; 5,14 et Ph 2,1.

Nous en savons maintenant un peu plus sur la fonction prophétique : celle-ci est publique, le prophète transmet ce qu'il a reçu à la communauté rassemblée. Il ne vit pas de manière isolée, mais il est enraciné dans la vie de sa communauté. Le don qu'il a reçu est utile à l'Eglise : par la parole qu'il transmet, il l'aide à se construire, à grandir. Même s'il n'est pas le seul à œuvrer ainsi au sein du corps du Christ, il le stimule, l'encourage dans ses hésitations, l'avertit dans ses manquements.

Nous pouvons encore relever un élément, à propos du v. 5a : Paul souhaite que tous les Corinthiens parlent en langues, mais il préfère que tous prophétisent. S'il évoque probablement une situation idéale, ce verset n'en atteste pas moins que, pour Paul, tous les croyants peuvent exercer le don de prophétie, celui-ci n'est pas réservé à quelques privilégiés (cf. encore au v. 24).

Les vv. 6 à 9 ne traitent pas explicitement de la prophétie, mais illustrent ce que Paul vient d'écrire sur la glossolalie : non traduite, elle n'édifie pas la communauté, car elle est inintelligible.

Les vv. 20-25 (plus précisément 22 à 25) sont importants : Paul nous y apprend que la prophétie, contrairement à la glossolalie, peut susciter foi et conversion. Le v. 22 est constitué de deux parties antithétiques. Leur interprétation dépend beaucoup du sens donné au mot « signe » (*sèmèion*) : selon W.A. Grudem, que je rejoins, le *sèmèion* indique une attitude de Dieu, qui peut être favorable ou défavorable. Ainsi, pour les non-chrétiens en général, les *apistoi*, les langues seraient un signe de la désapprobation (voire du jugement) de Dieu ; cela se manifeste par le fait qu'ils n'y comprennent rien et n'en sont que plus portés à s'éloigner de Dieu (v. 22a). En revanche la prophétie, don de Dieu à l'assemblée des fidèles, serait un signe de sa bénédiction (v. 22b) (19).

(19) *Op. cit.*, pp. 194-202.

Paul poursuit son idée (20) dans la mise en situation imaginée aux vv. 23-25 : il présente le cas où des nouveaux-venus (litt. des « non-encore-instruits », *idiôtai*) et des incroyants (il faut comprendre sans doute des « non-encore-croyants » et pas des incrédules endurcis, *apistoi* a donc ici un sens plus restrictif qu'au v. 22) entreraient dans l'assemblée (21). Alors que la pratique généralisée de la glossolalie les fera reculer (v. 23), celle de la prophétie les poussera à confesser leurs fautes et adorer Dieu, présent dans la communauté (vv. 24-25). Paul attribue donc une grande force au don prophétique. Non seulement destiné à l'édification commune du corps constitué des croyants, la prophétie est aussi capable d'opérer la conversion de ceux qui s'approchent de ce corps sans en faire encore partie. Les paroles intelligibles prononcées par le prophète sont entendues, saisies par celui qui entre et qui se sent interpellé.

Les prophètes s'adressent-ils directement au nouveau-venu ? C'est l'avis de W.A. Grudem, pour lequel le non-croyant se convertit impressionné par la connaissance surnaturelle que le prophète possède de sa vie personnelle (les secrets de son cœur sont dévoilés et il comprend que cela ne peut venir que de Dieu), et non pas tellement parce qu'il est convaincu de son propre péché (22).

Mais ne serait-ce pas un peu une conversion à la légère, au rabais si l'on peut dire ? Plutôt qu'étalage de connaissances, il me semble plus juste de comprendre la parole du prophète comme « proclamation de la volonté de Dieu, interpellation qui atteint la conscience d'autrui ». Ce dernier « se voit existentiellement interrogé et reconnu par Dieu » (23). La prophétie n'a alors plus besoin de s'adresser directement au non-croyant. Cette reconnaissance de ce qu'il est vraiment, cette conviction que Dieu est présent dans l'assemblée des fidèles peuvent s'opérer à l'écoute de toute parole prophétique véritable. La prophétie joue ici un rôle que l'on peut qualifier de missionnaire, puisqu'elle a pour effet d'ajouter des croyants à l'Eglise.

Ces versets confirment par ailleurs le caractère eschatologique du don prophétique. La confession que « Dieu est réellement au milieu de vous » (v. 25) rappelle les prophéties eschatologiques de Za 8,23 et Es 45,14. M.-A. Chevallier, attirant l'attention sur les expressions utilisées par Paul aux vv. 24 et 25 (vocabulaire de jugement), nous permet

(20) Tout en la modifiant quelque peu, puisqu'il ne parle plus des effets de la prophétie sur les croyants, mais seulement sur les incroyants. Le lien entre le v. 22 et les vv. 23-25 est difficile à établir.

(21) Une fois de plus, on retrouve le mot *ekklēsia* (cf. encore les vv. 4.5.12.19.28.33). Toutes les explications de ce chapitre sont en effet données dans la perspective des rassemblements communautaires.

(22) *Op. cit.*, p. 200.

(23) C. Senft, *op. cit.*, p. 180.

de « considérer la “mise en question” de l’incroyant comme une sorte d’anticipation du jugement dernier » (24).

Vv. 26-39: en application à tout ce qu’il vient d’exposer, Paul va traiter de la discipline à tenir lors des rassemblements communautaires. Le principe général pour tout ce qui se passe dans le culte, comme chanter, apporter un enseignement ou une révélation (25), parler en langues ou interpréter (v. 26), est toujours le même: « Que tout se fasse pour l’édification commune » (v. 26b).

Paul donne les directives relatives aux prophéties dans les vv. 29 à 33a. Avançons pas à pas dans ce passage important:

V. 29: Paul limite le nombre des interventions prophétiques, comme il avait limité celles des glossolales (cf. v. 27). Certes, le chiffre de deux ou trois n’est pas fixe, Paul veut surtout éviter le foisonnement de prophéties transmises toutes en même temps et dans tous les sens. Il faut pouvoir écouter ce qu’un prophète est chargé de rapporter, cela peut prendre du temps; et comme les prophéties ne sont qu’un des éléments du culte, il faut les ordonner à l’ensemble, sans les privilégier sur le reste.

Il est demandé aux autres de juger (examiner, discerner). Nous retrouvons le verbe *diakrinein*: il s’agit de l’exercice du même don qu’en 12,10 (*diakriseis pneumatôn*); il faut s’assurer que tout ce que le prophète dit lui vient bien du Saint-Esprit, est parfaitement authentique.

Qui sont ces « autres » (*oi alloi*), ceux qui doivent pratiquer cet examen? Sans doute avant tout les autres prophètes, ceux qui ne font pas partie des deux ou trois à prendre la parole. Mais nous ne devons pas oublier que le cercle des prophètes n’est pas fermé; c’est Dieu qui décide de sa composition et tout croyant peut un jour être reconnu comme prophète. N’oublions pas que lorsqu’il soulignait la diversité des dons et leur répartition entre les fidèles, Paul indiquait que le discernement des esprits pouvait être donné à d’autres que les prophètes (12,10). « Les autres » peuvent donc être aussi les autres fidèles en général.

V. 30: il nous permet d’affirmer quatre choses importantes:

1. Le prophète parle debout (v. 30a).

2. Ce que le prophète dit, annonce, proclame, lui est révélé par Dieu: « Si un assistant (26) reçoit une révélation... » Ici, prophétie et révélation désignent le même phénomène, à savoir la « communication d’une vérité cachée ou simplement mystérieuse. La prophétie éclaire les hom-

(24) *Op. cit.*, p. 199.

(25) Révélation égale ici prophétie, cf. v. 30.

(26) L’«assistant» est à prendre au sens propre: celui qui est assis.

mes sur les réalités de Dieu» (27). Ainsi, tout vrai prophète ne parle jamais de sa propre initiative, mais il s'exprime quand et comme Dieu le veut. Il y a aussi transmission immédiate de la révélation reçue, on ne garde pas une prophétie en réserve.

3. Cette parole que Dieu adresse au prophète peut venir sans qu'on s'y attende. On ne «programme» pas une prophétie, elle vient spontanément. Ainsi, il peut arriver que, pendant qu'un prophète s'exprime, un autre reçoive à son tour une révélation.

4. Ceci n'est pas cause de désordre pour autant, tous ne se mettant pas à parler simultanément : le premier doit se taire et laisser la place. Nous constatons donc que le prophète n'est pas devenu un possédé qui aurait perdu tout contrôle de lui-même, ou qui n'aurait plus conscience de ce qu'il dit. Au contraire, il est capable de s'interrompre s'il le faut, il reste attentif à ce qui se passe autour de lui. Le prophète n'a rien d'un extatique. Enfin, le Saint-Esprit, qui l'inspire, se soumet lui aussi à cette discipline (28).

V. 31 : on peut s'interroger sur le sens de *dunasthe* : s'agit-il d'une possibilité («vous êtes tous capables de prophétiser») ou d'une permission («vous avez tous l'autorisation de prophétiser») ? La langue française employant le même verbe pour désigner les deux idées, nos traductions sont souvent ambiguës. Celle de la TOB («vous pouvez tous prophétiser, mais chacun à son tour») nous renvoie à la deuxième explication. Or, le verbe *dunasthai* n'a jamais ce sens, en tout cas pas chez Paul. C'est donc bien de capacité qu'il s'agit ici, non pas de la capacité pour tous de prophétiser, mais de celle de prophétiser chacun à son tour (*kath'èna*) (29). Paul est en train de dire aux Corinthiens un peu trop enthousiastes : «Ne prétendez pas que, saisis par le Saint-Esprit, vous ne pouvez plus vous contrôler ni respecter le temps de parole des autres ; l'inspiration divine ne vous empêche pas de vous maîtriser, vous êtes tous capables de veiller à ce que vos interventions se succèdent et non se chevauchent.» Paul poursuit d'ailleurs cette idée au verset suivant.

V. 32 : sa traduction littérale est : «et les esprits des prophètes sont soumis aux prophètes.» Ce verset a été interprété de diverses façons : pour H. Greeven, il signifie que les (authentiques) prophètes en train de parler se soumettent à ceux qui ont une nouvelle révélation. Les premiers prophètes mentionnés dans ce verset ne sont donc pas les mêmes

(27) M.-A. Chevallier, *op. cit.*, p. 196.

(28) Notons que selon G. Dautzenberg, *op. cit.*, p. 182, si la priorité revient à la révélation la plus récente, c'est parce que celle-ci se produit au moment le plus opportun, au vu des circonstances vécues à ce moment par la communauté.

(29) Cf. W.A. Grudem, *op. cit.*, p. 287.

que les seconds. Sinon, Paul aurait mis tout simplement un pronom (les esprits des prophètes *leur* sont soumis) (30).

En général, on comprend plutôt que c'est un phénomène qui a lieu dans la même personne. La difficulté réside alors dans le pluriel «les esprits»: il pourrait s'agir certes des esprits humains propres à chaque prophète (comme en 1 Co 14,14), mais il faut plus probablement comprendre l'action directe du Saint-Esprit, dans ses manifestations multiples. D'où le pluriel, qui «s'explique par le fait que le pneuma divin ne reste pas étranger aux hommes qu'il inspire, mais s'identifie à leur être intérieur qu'il renouvelle» (31).

Paul affirme donc que les prophètes ont le contrôle sur leur inspiration, que la discipline nécessaire au bon déroulement du culte est inhérente à cette inspiration même, elle ne contredit nullement la liberté du Saint-Esprit.

V. 33a: il en est ainsi parce que «Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix». Nous avons ici le fondement théologique des exigences disciplinaires que Paul a exposées dans les vv. 29 à 32. L'anarchie dans le culte, telle qu'elle devait être pratiquée à Corinthe, est injustifiable, car elle est contraire à ce que Dieu lui-même est. Elle relève tout au plus de l'enthousiasme païen. C'est seulement lorsque les prophètes restent fidèles à l'inspiration divine qui les anime que leur message est délivré en vue du bien de tous.

J'aimerais revenir brièvement sur le v. 31b, qui nous indique (en dehors des problèmes de discipline traités aux vv. 31 à 33a) qu'un des buts de la prophétie est d'instruire, apprendre (*manthanein*). C'est la première fois que ce verbe est lié à la prophétie: est-ce à dire que les prophètes sont des enseignants, à la manière des didascales? S'il y a une part d'enseignement dans la prophétie, elle n'en est en tout cas qu'un aspect. Par ailleurs, cet enseignement ne s'applique pas forcément à la doctrine: les chrétiens doivent aussi apprendre comment se comporter, agir, dans leur vie pratique, quotidienne (tel est en tout cas le sens de *manthanein* en 1 Co 4,6 et Ph 4,11). Sur ce point également, la prophétie les éclaire.

Vv. 33b-36: ces versets ont fait couler beaucoup d'encre: ils sont apparemment en contradiction flagrante avec ce que Paul écrit quelques lignes plus haut, en 11,5-10. Sans que la prophétie soit le sujet du chapitre 11, nous y apprenons que Dieu ne réserve pas ce don aux seuls hommes de la communauté, des femmes en bénéficient également (v. 5), il leur arrive donc de prendre la parole dans les assemblées. Or, en 1 Co 14,33b-36, Paul semble dire exactement le contraire.

(30) H. Greeven, *Propheten, Lehrer, Vorsteher bei Paulus. Zur Frage der «Ämter» im Urchristentum*, in *Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft* 44 (1952-1953), p. 13.

(31) M.-A. Chevallier, *op. cit.*, p. 185, n. 1.

La solution la plus simple (trop simple peut-être ?) est de comprendre ces versets comme une interpolation, rajoutée à une époque plus tardive (cf. 1 Tm 2,11 s) par un copiste soucieux d'adapter le texte de Paul à la situation de sa propre Eglise. En effet, non seulement il y a contradiction avec 11,5, mais en plus, ce développement sur les femmes est sans lien direct avec ce qui le précède. Il n'y est même plus question de prophétie ou de glossolalie, en tout cas pas explicitement. Par ailleurs, ce paragraphe forme un tout, avec son introduction (v. 33b) et sa conclusion (v. 35b). Enfin, la place dans le texte des vv. 34-35 est mal assurée, plusieurs témoins les placent après le v. 40.

J'aimerais signaler encore deux interprétations récentes, qui apportent du nouveau au problème :

1. W.A. Grudem cherche à comprendre ces versets dans leur contexte, sans les écarter d'office comme non-pauliniens. Son analyse est la suivante : les vv. 30-33a développeraient le v. 29a, et les vv. 33b-36 le verset 29b. L'interdiction de parler faite aux femmes ne serait donc pas générale, mais ne concernerait que le don de discernement, le jugement porté sur les prophéties. Il n'est pas demandé aux femmes de se taire de toute façon mais de garder le silence dans un cas particulier (comme pour le glossolale au v. 28). Et l'action de parler («elles n'ont pas la permission de parler», v. 34) s'appliquerait à une forme de discours précise et non à toute parole (32).

Je ferai deux critiques à cette interprétation : *premièrement*, la division du texte (29a + 30-33a; 29b + 33b-36) est arbitraire, rien ne l'appuie à mon avis dans la construction du passage. *Deuxièmement*, fonder cette interdiction sur le fait que juger les prophéties entraînerait une position d'autorité des femmes sur les hommes (ce qui ne serait pas le cas si elles se contentent de prophétiser), c'est forcer la pensée de Paul. Je rappelle que pour ce dernier, le discernement des esprits est un des nombreux dons du Saint-Esprit, *au même titre* que la prophétie, le parler en langues et le don de guérison (12,8-11). L'interprétation de W.A. Grudem lui donne une importance supérieure aux autres dons, ce qui n'est pas fidèle à la pensée de Paul, telle que je l'ai comprise.

2. Dans une étude soucieuse de ne négliger aucun élément, M. Carrez arrive aux conclusions suivantes : les verbes «parler» et «se taire» s'appliquent à la glossolalie, nous ne sommes pas dans le même contexte qu'en 11,5 (où il est question de la femme priant ou prophétisant). Redoutant des transports frénétiques, Paul, qui avait déjà limité l'usage de la glossolalie pour les hommes, demande aux femmes mariées, dont le mari n'a pas le don d'interprétation, de ne pas parler en langues lors des assemblées communautaires (33).

(32) *Op. cit.*, pp. 239-255.

(33) M. Carrez, *Le silence des femmes dans l'Eglise (1 Co 14,33b-36)*, in *In Necessariis Unitas*, mélanges offerts à J.-L. Leuba, Paris, 1984, pp. 55-68.

Une constatation s'impose : des trois interprétations évoquées ci-dessus, aucune ne nous donne d'éléments nouveaux sur la prophétie elle-même. Quel que soit l'intérêt de ces versets pour l'exégète, nous n'en savons pas plus pour ce qui est de notre recherche.

J'aimerais terminer mon analyse d'1 Co 12-14 (ou du moins des passages d'1 Co 12-14 relatifs à la prophétie!) avec la conclusion de Paul lui-même : «Ainsi, mes frères, aspirez au don de prophétie et n'empêchez pas qu'on parle en langues, mais que tout se fasse convenablement et avec ordre» (vv. 39-40, trad. TOB). C'est ainsi que la glossolalie remplira son rôle et la prophétie le sien : elle permettra à l'Eglise de s'édifier, d'être encouragée, avertie et instruite, de convertir le cœur des non-croyants venus jusqu'à elle.

C. Rm 12,3-8

Dans ce passage, l'apôtre Paul veut combattre toute tentative pour les chrétiens de tirer orgueil des dons plus ou moins importants qu'ils ont reçus de Dieu. Il explique que les rôles exercés par chacun sont différents, mais que chaque chrétien doit garder sa place, fidèlement et humblement, «selon la mesure de foi que Dieu lui a donnée en partage» (v. 3, trad. TOB), c'est-à-dire selon sa propre condition devant Dieu.

Paul illustre son propos par l'image du corps (vv. 4-5), qu'il avait déjà largement développée en 1 Co 12 : les missions des divers membres sont différentes, leur engagement au service de l'être qu'ils animent est plus ou moins grand. Il n'en demeure pas moins que chaque membre est nécessaire, qu'aucun ne peut prendre la place d'un autre et que tous doivent pleinement accomplir leur tâche. Il en va de même des chrétiens, qui forment un seul corps en Christ.

Afin d'être plus précis, Paul nomme certaines des fonctions que les chrétiens reçoivent d'exercer (vv. 6-8) : il y a la prophétie, le don du service, puis celui qui enseigne, celui qui exhorte, celui qui donne, celui qui préside et celui qui exerce la miséricorde. Cette énumération est significative : tout d'abord, elle n'est semblable à aucune autre liste de Paul (cf. 1 Co 12,4-11.28-30; Eph 4,11); ensuite, elle nomme les différents rôles des chrétiens sans homogénéité apparente : certains renvoient à des fonctions établies «officiellement» (comme la prophétie et l'enseignement selon 1 Co 12,28), d'autres n'apparaissent qu'ici, comme le don et la miséricorde. Dans certains cas, enfin, Paul dissocie deux activités qu'il réunit ailleurs : ainsi, en 1 Co 14,3, l'exhortation est une caractéristique du ministère prophétique.

Ce «désordre» est voulu par Paul, par ce qu'il explique dans ce contexte précis : «Paul choisit à dessein non seulement parmi les fonctions reconnues, mais aussi parmi des services peu organisés... Ce que

l'apôtre veut indiquer, c'est la variété de ce que nous appellerions aujourd'hui les vocations diverses parmi les fidèles, chacun étant invité à obéir à sa vocation particulière» (34). Paul cite certaines de ses vocations, sans chercher à en donner une liste exhaustive.

La prophétie est donc décrite en Rm 12 comme une des nombreuses et diverses fonctions particulières que Dieu accorde aux fidèles. Comme telle, elle a deux caractéristiques :

1. Elle est un don de la grâce de Dieu (v. 6a), l'homme ne peut donc se l'approprier (n'est pas prophète qui veut !) et n'a pas à en tirer orgueil.

2. Elle vise le bien-être communautaire, le bon fonctionnement du corps des fidèles : « Nous sommes un seul corps en Christ, étant tous membres les uns des autres, chacun pour sa part » (v. 5b). De ce point de vue de l'utilité communautaire, la prophétie est mise sur le même rang que la pratique du don ou de la miséricorde, elle ne donne aucune supériorité à celui qui l'exerce.

Il me reste à analyser le v. 6b. Pour chacune des sept fonctions énumérées ci-dessus, Paul ajoute une précision introduite par « dans » (en, vv. 7-8). La prophétie fait toutefois exception : il faut prophétiser « selon l'analogie de la foi » (*kata tèn analogian tès pistéôs*). Le sens de cette expression n'est pas évident, c'est en effet la seule attestation de *analogia* dans tout le Nouveau Testament. La quasi-totalité des commentateurs que j'ai consultés exclut l'idée d'une règle de foi établie, à laquelle la prophétie devrait se conformer. Il me semble plus judicieux de rapprocher le v. 6b de 3b (35) : en effet, *analogia* implique l'idée de correspondance, de proportionnalité. On est dans le même ordre d'idée que la « mesure de foi » du v. 3b : le prophète doit rester parfaitement fidèle au don (*charisma*) qu'il a reçu de la grâce divine, c'est-à-dire qu'il doit veiller à ne rien retrancher des paroles que Dieu transmet à travers lui et aussi à ne pas en rajouter, il doit sans cesse veiller à l'authenticité des paroles qu'il prononce.

Une dernière précision : la prophétie semble ici ne pas être exercée par tous les fidèles, mais seulement par certains d'entre eux. Notons également que Paul ne donne aucun critère pour essayer de déterminer qui est digne de recevoir ce don parmi les fidèles. Ceci est du ressort de la grâce divine seule (36).

(34) M.-A. Chevallier, *op. cit.*, pp. 167-168.

(35) Cf. F.J. Leenhardt, *L'épître de saint Paul aux Romains*, Neuchâtel, 1957, pp. 174-175 et M.-A. Chevallier, *op. cit.*, p. 192.

(36) Je n'ai pas inséré *l'épître aux Ephésiens* dans les épîtres proprement pauliniennes. Toutefois, en raison de son origine très ancienne, elle mérite d'être brièvement examinée. J'en retiens deux passages : v. 4,11 : nous y retrouvons une liste des fonctions, des ministères « donnés » par Dieu à l'Eglise. Comme en 1 Co 12,28, les apôtres et les prophètes sont cités en premier. Leur importance est donc confirmée, à la suite de Paul. Mais entre les prophètes et les didascales, *Ephésiens* intègre les « évangélistes » et les « pasteurs », que nous ne trouvons pas sous la plume de Paul.

D. Paul est-il lui-même prophète ?

Une chose est sûre : il ne s'en est jamais décerné le titre. Dans ses épîtres, c'est toujours en tant qu'apôtre qu'il revendique son autorité (37). M.-A. Chevallier souligne clairement le rôle unique du ministère apostolique, tel que Paul lui-même l'a expliqué, développé : « L'apôtre Paul se découvre placé dans le déroulement du dessein de Dieu au moment précis où Dieu décide d'inaugurer l'ère décisive du salut final. Situé à cette charnière, « l'apôtre de Jésus-Christ » n'est pas seulement l'un de ceux qui ont vu l'événement de plus près et dont par conséquent le témoignage est exceptionnellement précieux. Il est l'instrument même dont Dieu se sert pour planter la plantation eschatologique, pour poser le fondement de la construction définitive, il est proprement le médiateur de la nouvelle alliance » (38).

Paul n'a donc pas d'autre autorité à revendiquer que celle d'apôtre. Mais il se peut très bien que, dans son ministère, il soit amené à exercer

V. 2,20 : « Vous avez été édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes. » Le problème posé par l'interprétation de ce verset est double : *premièrement*, on peut hésiter sur le génitif *tôn apostolôn kai prophêtôn* : s'agit-il d'un génitif subjectif (le fondement posé, enseigné par les apôtres et prophètes) ou d'un génitif d'apposition (le fondement que sont les apôtres et prophètes) ? La deuxième solution est la plus cohérente, il s'agit bien d'une construction composée de personnes : les convertis d'Ephèse ont été ajoutés à la construction qui comptait déjà les apôtres et prophètes. Ces derniers ne sont certes fondement qu'en raison de leur référence à la pierre angulaire, c'est-à-dire le Christ, lui-même appelé fondement en 1 Co 3,11 ss. *Deuxièmement*, qui sont les prophètes mentionnés ici ? Ceux de l'Ancienne Alliance ou de la Nouvelle ? Ou bien, « prophètes et apôtres » désignent-ils les mêmes personnes remplissant les deux fonctions (il faut alors comprendre : le fondement des apôtres qui sont aussi prophètes) ?

De ces trois possibilités, nous pouvons écarter d'emblée la première : il ne serait pas logique de mentionner les apôtres avant les prophètes de l'Ancien Testament. Et de toute façon, il s'agit de la construction dont Christ est la première pierre, les anciens prophètes ne peuvent en être le fondement. Enfin, ce verset est étroitement parallèle à 3,5, où les prophètes ne peuvent être ceux de l'Ancien Testament (en effet, en 3,5, il s'agit de la révélation de l'inclusion des païens au corps du Christ, révélation faite aux apôtres et prophètes). Il est en revanche plus difficile de se décider entre les deux autres possibilités. A première vue, il est plausible que Paul parle des apôtres *et* des prophètes ; ne distingue-t-il pas ces deux ministères en 4,11 ? N'est-il pas logique que les prophètes, bénéficiaires des révélations divines, soient le fondement du corps du Christ avec les apôtres, premiers témoins du Ressuscité ? Dans ce cas, l'importance des prophètes dans l'Eglise primitive est confirmée : toujours cités par Paul après les apôtres, ils sont déclarés, avec eux, fondement de l'Eglise (2,20) et bénéficiaires de la révélation du mystère de l'ouverture aux païens (3,5). Mais l'interprétation « les apôtres qui sont prophètes » est aussi cohérente. Il n'y a guère de doutes que des apôtres aient eu le don de prophétie. Au niveau de la syntaxe, nous pouvons remarquer que, tant en 2,20 qu'en 3,5, il n'y a pas d'article devant *prophêtôn* : or, plusieurs passages de cette épître ont la même structure (article + nom + *et* + nom), désignant chaque fois une seule personne (ou un seul groupe de personnes) : 1,3 ; 4,6.11 ; 5,20 ; 6,21. Nous retrouvons alors l'idée que, si certains hommes ont reçu plus particulièrement le ministère prophétique, tous les croyants peuvent bénéficier de révélations divines, y compris les apôtres (!).

(37) Rm 1,1 ; 1 Co 1,1 ; 2 Co 1,1 ; Ga 1,1 ; cf. aussi Rm 11,13 ; 1 Co 4,9 ; 9,1 ; 15,9.

(38) *Op. cit.*, p. 132.

parfois le don de prophétie, comme ce fut le cas pour la glossolalie (1 Co 14,18) et probablement aussi pour l'enseignement. Je pense en particulier à ces passages où Paul transmet à ses lecteurs le contenu d'un mystère caché qui lui a été révélé (cf. 1 Co 4,1 et 15,51 ; Rm 11,25). Certes, cela est un peu différent de ce que nous avons vu jusqu'à maintenant : il n'y a pas, dans ces passages, de proclamation publique au cours d'un culte, lorsqu'une révélation survient, mais transmission à travers un texte écrit.

E. Conclusion : la prophétie chez Paul

Voici donc le bilan de notre recherche sur les textes pauliniens relatifs au prophète et à la prophétie :

Qui est prophète ? Nous devons être bien conscients que la prophétie exercée dans les communautés pauliniennes est adressée au nouveau peuple de Dieu, qui vit dans l'attente du Seigneur (ce sera le temps de la perfection, 1 Co 13,8-10) et dans lequel chacun des membres est porteur de l'Esprit Saint. Ainsi, puisque c'est le Saint-Esprit qui est le dispensateur du don prophétique (1 Co 12,11), Paul conçoit très bien que tous les croyants puissent prophétiser, même si ce n'est pas le cas en fait. Dans la réalité, ne sont prophètes que ceux auxquels Dieu a accordé expressément ce charisme, sans qu'ils soient pour autant des chrétiens différents des autres. Ceci explique que l'on trouve chez Paul les deux affirmations, tous prophètes *et* certains prophètes, ces deux affirmations n'étant pas contradictoires. Nous pouvons encore noter qu'il y a probablement plusieurs prophètes reconnus comme tels dans chaque communauté (c'est le cas à Corinthe, qui ne semble pas être considéré comme une exception), mais nous ne connaissons le nom d'aucun d'entre eux.

Le don prophétique est-il « permanent » ou « occasionnel » ? On pourrait en effet appeler « prophète permanent » celui que la communauté a reconnu comme bénéficiaire « attitré » des révélations de Dieu et qui, de ce fait, exerce une fonction, un ministère précis, établi par Dieu dans la communauté (aux côtés des apôtres et des didascales selon 1 Co 12,28). Il ne prophétise toutefois pas en permanence, mais seulement quand Dieu a quelque chose à dire aux fidèles par son intermédiaire.

Et on pourrait appeler « prophète occasionnel » un chrétien qui, sans être « catalogué » comme tel, est tout à coup au bénéfice d'une révélation prophétique. Si une telle distinction est commode, notons tout de même que Paul ne l'exprime pas dans ces termes.

A qui s'adresse un prophète? A la communauté des croyants, lorsque celle-ci est réunie. Paul ne parle pas d'un exercice privé de la prophétie, comme il le fait pour la glossolie.

Il peut arriver également qu'à travers le message délivré, un non encore croyant entré dans l'assemblée se sente atteint au plus profond de lui-même et se convertisse (1 Co 14,23-25). Mais le prophète ne va pas en dehors de la communauté pour s'adresser aux païens, la prophétie est une fonction exercée dans l'Eglise.

Quel rôle le prophète joue-t-il dans la direction des communautés et quelle est son autorité? Paul ne parle pas explicitement de l'autorité des prophètes au sein de la communauté, mais cette autorité est indéniable. Toute communauté, pour tenir le coup, a besoin, d'une façon ou d'une autre, d'être organisée, dirigée par quelqu'un (ou quelques-uns). Si elle sombre dans l'anarchie, elle finit par s'émietter et disparaître. Les communautés pauliniennes n'échappent pas à cette règle. Or, nous savons qu'être prophète n'est pas qu'un charisme, c'est aussi une fonction établie par Dieu dans l'Eglise, c'est même une des trois fonctions principales, selon 1 Co 12,28. Par ailleurs, on se doit d'accorder pleine autorité à ceux reconnus comme d'authentiques messagers de la volonté divine, grâce aux révélations qu'ils sont chargés de transmettre à leurs frères. Nous pouvons donc affirmer que, parmi ceux qui ont une place importante dans l'organisation et la direction des communautés que Paul connaît, il y a les prophètes.

Les prophètes sont-ils des ministres itinérants, comme dans la Didachè, ou sont-ils rattachés à une communauté? Paul ne parle pas de la première catégorie. Les recommandations d'1 Co 14 semblent bien s'adresser à des personnages appartenant à la communauté de Corinthe. Mais si l'on peut être sûr qu'il y avait des prophètes locaux dans les communautés pauliniennes, rien ne nous dit qu'il n'y avait pas aussi des prophètes itinérants (les super-apôtres de 2 Corinthiens venaient bien de l'extérieur des communautés).

Comment le prophète reçoit-il ce qu'il doit dire? Paul parle seulement de révélation. Il n'est en tout cas pas question de trances ou d'extases. Nous savons que les prophètes ne perdaient pas le contrôle d'eux-mêmes lorsque le Saint-Esprit les poussait à prophétiser. Mais Paul n'explique pas comment un prophète reçoit une révélation. On peut supposer qu'il voyait ou entendait ce qu'il devait transmettre à ses frères réunis (39).

Quel est le contenu d'un message prophétique? Si nous n'avons pas

(39) Nous avons chez Paul un exemple de «visions et révélations du Seigneur», en 2 Co 12,1-5. Mais faut-il comparer cette expérience à celle des prophètes? En 2 Co, Paul témoigne de ce qu'il a vu et entendu quatorze ans auparavant, sans pourtant en transmettre le contenu, puisqu'il y entendit des «paroles inexprimables» (v. 4).

de textes qui nous retransmettent les paroles d'un prophète (40), nous savons que celles-ci apportaient aux fidèles, dans un langage clair, réconfort, édification, exhortation, enseignement, interpellation... L'éventail est assez large. Ainsi, «les mots par lesquels Paul indique le contenu de la prophétie ne peuvent guère servir à en donner une bonne définition : non seulement ils sont tous divers, mais ils ne sont pas spécifiques de la prophétie» (41).

Ce qui est propre au prophète, ce n'est donc pas sa manière de parler, ni même le genre de paroles qu'il prononce, mais c'est la fonction que Dieu lui a donnée : il est celui qui, inspiré par Dieu, éclaire la vie des croyants. Il témoigne du souci du Seigneur pour la bonne marche de la communauté dans la fidélité sans cesse renouvelée à l'Évangile reçu. Parce que la communauté chrétienne est un lieu de vie, elle évolue, elle a des décisions à prendre, des problèmes à régler ; ainsi, la parole du prophète éclaire la vie de ses frères dans leur quotidien. J'insiste sur ce point : pour Paul, le ministère prophétique n'est pas une exception surgissant en temps de crise, mais une des fonctions nécessaires, inhérentes à la vie d'une communauté chrétienne aussi longtemps qu'elle attend encore le retour de son Seigneur (c'est seulement à ce moment-là que le don prophétique deviendra superflu, car alors, nous serons face à face avec Dieu). J'aimerais dire qu'il va de soi, pour Paul, qu'il y a des prophètes dans chaque communauté chrétienne, et c'est Dieu qui l'a voulu ainsi.

Au temps de Paul, il n'y a pas encore de polémique contre les faux prophètes, il n'est pas encore nécessaire de chercher des critères de la vraie inspiration (42). Mais il n'en est pas moins vrai qu'il faut examiner les prophéties prononcées, s'assurer de leur authenticité intégrale (43). Il y a là, déjà au temps de Paul, une ambiguïté, une faiblesse de la prophétie qui pèsera lourd dans les siècles suivants, lorsqu'il y aura toujours plus de faux prophètes. Pour ce qui est de Paul, il rappelle surtout qu'il ne faut pas sur-estimer (cf. les Corinthiens) ni sous-estimer (cf. à Thessalonique) le don de prophétie.

Enfin, notons qu'il n'est jamais question de prédictions chez les prophètes pauliniens, contrairement à ce qui est attesté chez Luc (cf. en particulier Agabus en Ac 11,28 et 21,10-14). En effet, «le prophète n'est pas l'homme des prédictions, mais de la prédication qui insère la Parole de Dieu dans l'existence d'une communauté» (44).

(40) Du moins chez Paul. Dans le Nouveau Testament, nous avons en tout cas le livre de l'Apocalypse, dont l'auteur se déclare prophète.

(41) M.-A. Chevallier, *op. cit.*, p. 197.

(42) Comme ce sera le cas dans 1 Jn 4,1-5 par exemple. Cf. aussi les passages signalés dans la *Didachè* et le *Pasteur* d'Hermas.

(43) On peut regretter que Paul ne précise pas *comment* se pratique cet examen des prophéties...

(44) F.J. Leenhardt, *op. cit.*, p. 174.

Cette dernière remarque m'invite à terminer par les deux constatations suivantes :

1. Paul ne nous dit pas à lui seul tout ce qui concerne la prophétie chrétienne primitive. Ses épîtres ne sont qu'un témoignage partiel, même s'il est très important.

2. Mais Paul lui-même ne dit pas tout ce qu'il sait sur la prophétie et les prophètes. Il s'adresse en effet à des communautés qui savent ce que sont les prophètes, parce qu'elles en comptent parmi leurs membres. Il n'intervient donc à leur sujet que lorsque cela est nécessaire, soit pour appuyer, préciser sa pensée, soit parce qu'il doit corriger les déviations de ses interlocuteurs. Ses épîtres ne donnent pas une théorie complète sur la prophétie et le ministère prophétique en tant que tels, mais elles sont ancrées dans la vie même des communautés auxquelles elles sont adressées.